

# CURZAY-SUR-VONNE

## Itinéraires



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine



## Pédestres

Mairie Place de l'Église, 86600 Curzay-sur-Vonne

☎ 05 49 53 51 54



[contact@curzay-sur-vonne.fr](mailto:contact@curzay-sur-vonne.fr)



[www.mairiecurzay.fr](http://www.mairiecurzay.fr)

## & ses lieux à découvrir

Curzay est une commune rurale située à l'ouest du département de la Vienne et de la région Nouvelle-Aquitaine (anciennement région Poitou-Charentes). Elle regroupe environ 400 habitants répartis entre le bourg et les nombreux hameaux et lieux-dits. Elle est composée de plus de 200 foyers. Ses habitants sont appelés les Curzéens et les Curzéennes.



Située au sud-ouest de Poitiers, à 25 minutes de Poitiers. Curzay est surtout connu pour son **Musée du Vitrail**. Il présente une exposition permanente de vitraux du 13e au 20e siècle, ainsi qu'une exposition temporaire dont le thème change chaque année. Connu également pour son **château-hôtel**, au cœur d'un parc de 120ha. Curzay-sur-Vonne est un charmant village, avec ses maisons anciennes et son **pont** de style roman, qui enjambe la Vonne, l'**atelier de Vitrail** In Vitraux Veritas.



*La Mairie*



*L'Eglise St Martin*



*Le Musée du Vitrail*



*L'atelier de Vitrail*



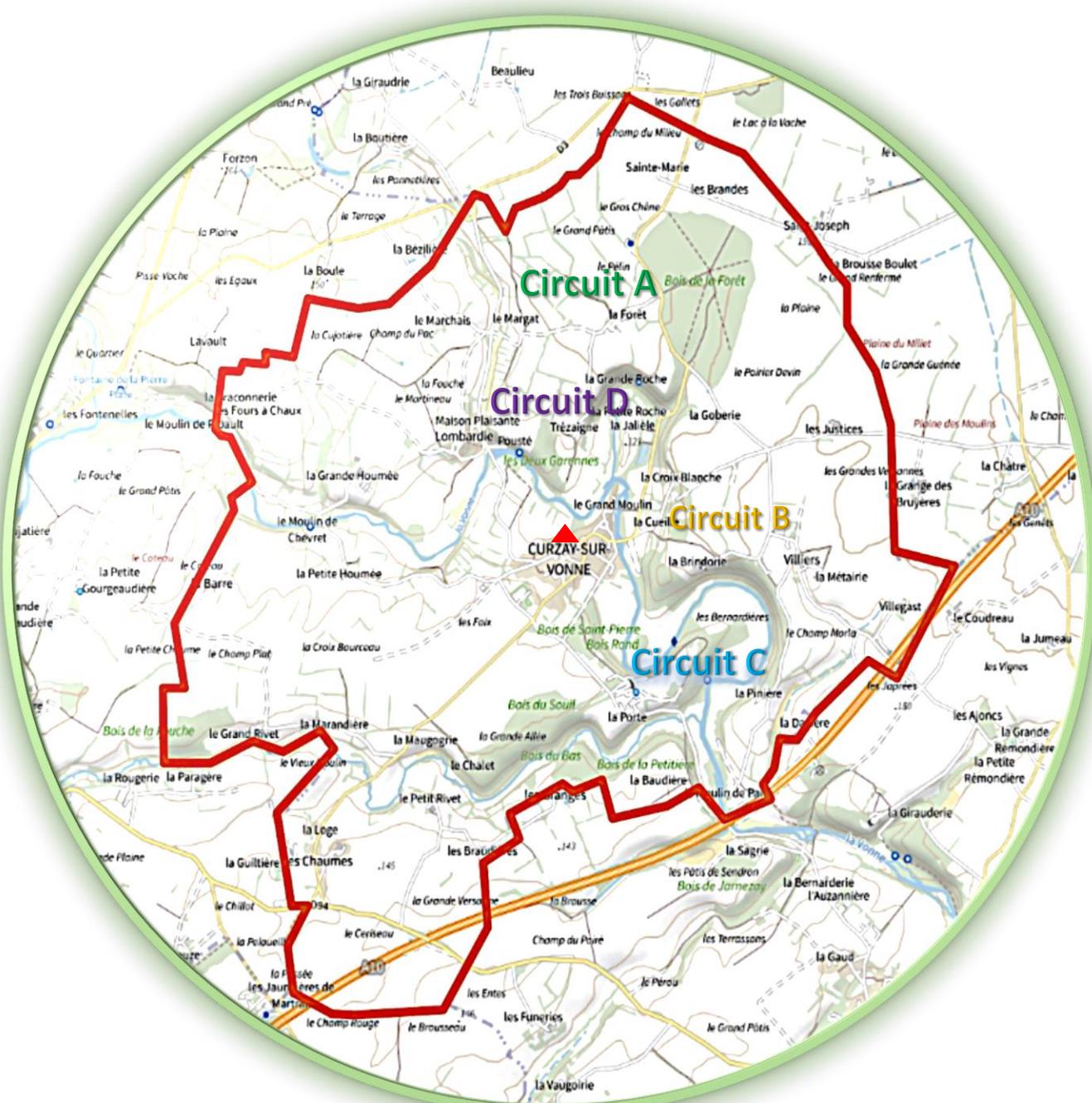
*Le Château de Curzay*



*Le Pont*

# 4 CIRCUITS

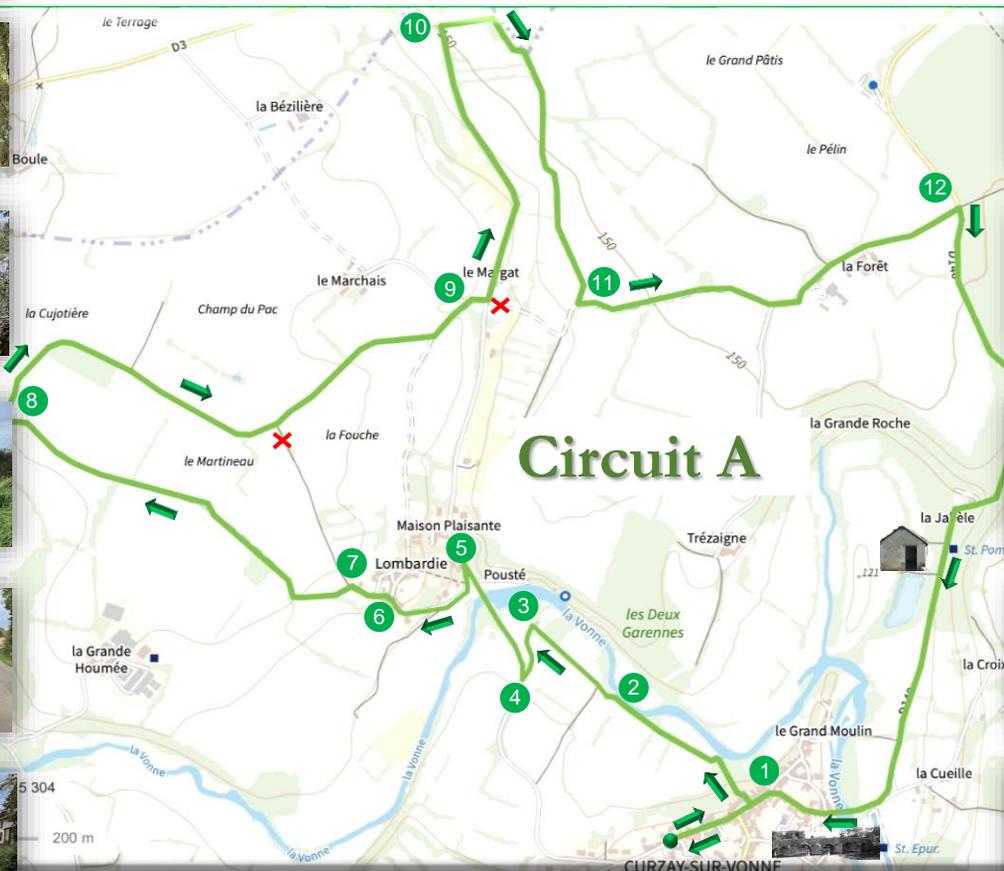
<b>Circuit A</b>	<b>DES PIERRES BRUNES</b>	8,0 kms	2h30	Balises vertes
<b>Circuit B</b>	<b>DE LA CROIX BLANCHE</b>	3,5 kms	1h00	Balises oranges
<b>Circuit C</b>	<b>DU CHATEAU</b>	14,0 kms	4h00	Balises bleues
<b>Circuit D</b>	<b>DE LA FORÊT</b>	4,5 kms	1h30	Balises violettes



# Circuit A

## Sentier des Pierres brunes

7,5 km 2h30 balises



● *Départ du parking, place de l'église Saint-Martin.*

- 1 Passer devant le Musée du Vitrail et continuer vers la place de la Mairie. Emprunter le GR 364 sur la gauche et descendre les marches.
- 2 Longer la Vonne sur le petit sentier 3 puis tourner à gauche pour déboucher sur une route.
- 4 Prendre à droite sur la route en direction de Lombardie. Franchir la Vonne (calvaire, ancienne carrière). Prendre à gauche et poursuivre la route qui monte au hameau de Lombardie (maisons avec accolades du XVe).
- 5 En haut, prendre le sentier à gauche. 7 A la patte d'oie, quitter le GR pour bifurquer à gauche dans les champs céréaliers. 8 Après 1 km retrouvez le GR et le suivre sur la droite.
- 9 Quitter le GR tourner à gauche au lieu-dit Le Margat.
- 10 Avant le panneau stop, prendre le chemin à droite en direction des Pierres Brunes (point de vue).
- 11 Au bout du chemin des Pierres Brunes, prendre à gauche jusqu'à la route.
- 12 Puis prendre la D140 vers le bourg de Curzay-sur-Vonne en traversant la Vonne par le pont.

# Circuit B

## Circuit de la Croix Blanche

3,5 km 1h00 balises oranges

1



2



3



4



5



6



7



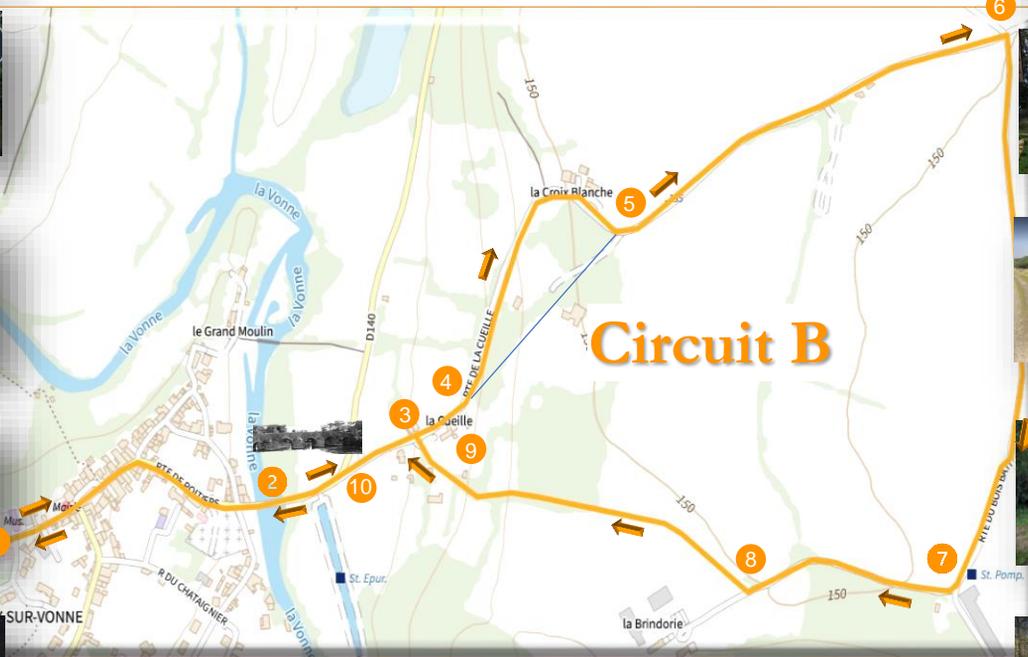
8



9



10



## Circuit B

● *Départ du parking, place de l'église Saint-Martin.*

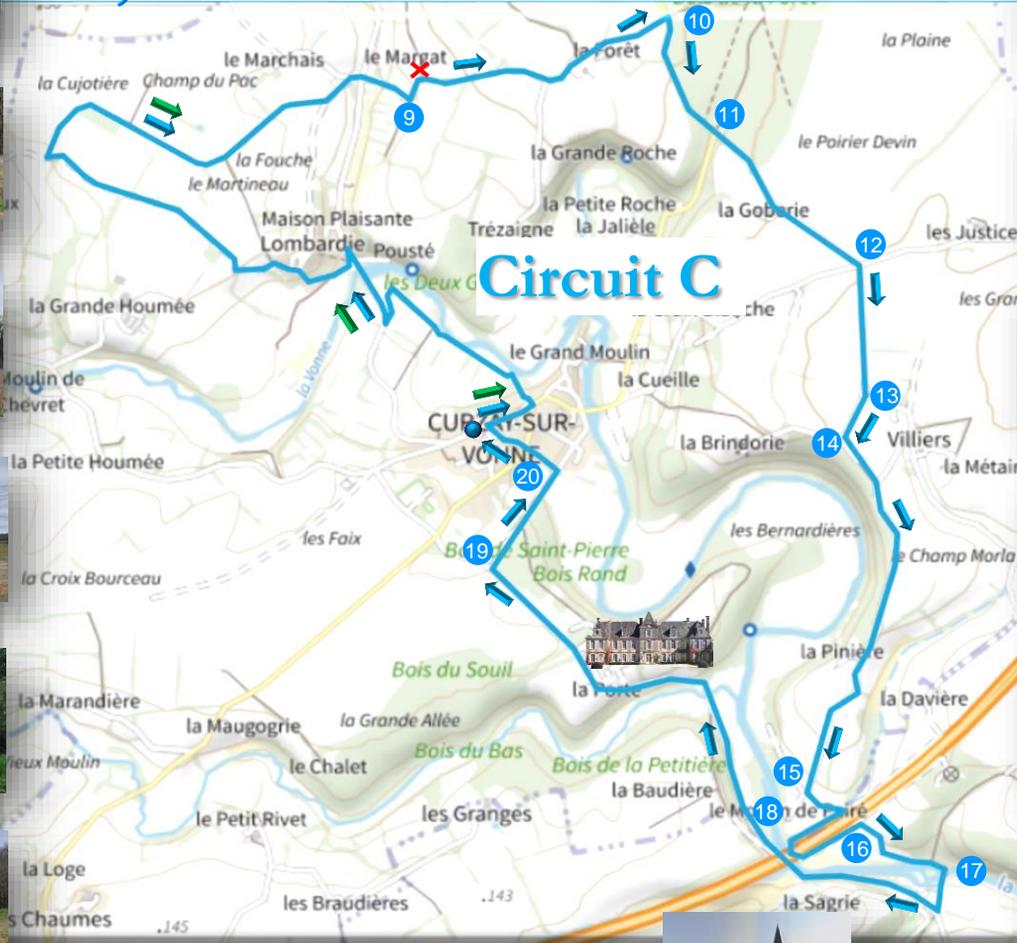


- 1 Devant l'église, prendre la route de Sanxay sur la droite, D140, jusqu'au pont 2
- 2 Traverser le pont et suivre la rue de la Cueilie sur la droite.
- 3 Puis prendre le chemin à droite, le suivre jusqu'à la route puis tourner à droite. 5
- 4 Suivre cette route jusqu'au carrefour suivant. Puis tourner à droite en direction de Villiers.
- 5 Continuer cette route jusqu'au prochain carrefour, tourner à droite direction La Brindorie. (admirer le point de vue sur le château de Curzay.
- 6 Prendre le chemin sur la droite et descendre jusqu'à la rue de la cueille.
- 7 Au bout du chemin, prendre à gauche.
- 8 Puis traverser le pont pour retourner sur la place de l'église.

# Circuit C

## Circuit du Château

14,5 km 4h balises bleues



● Départ du parking, place de l'église Saint-Martin.

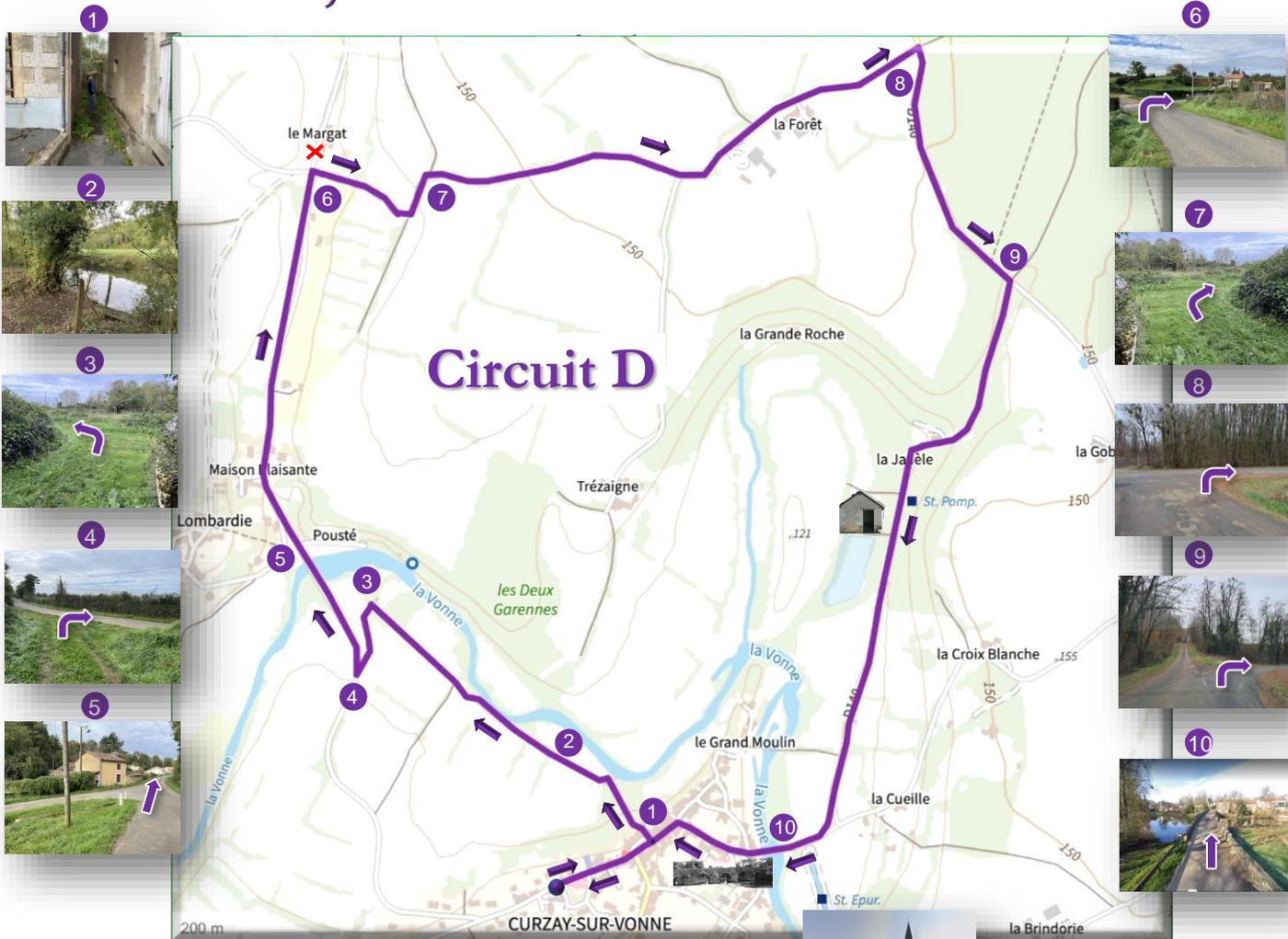
### 1 à 8 Circuit A des Pierres Brunes

- 9 A la sortie du chemin continuer tout droit.
- 10 Au lieu dit la Forêt, prendre la route à droite.
- 11 Prendre la route à gauche vers la Goberie.
- 12 Au carrefour, tout droit direction Villiers.
- 13 Au carrefour suivant prendre la route à droite, direction la Brindorie.
- 14 Prendre le chemin à gauche et au bout du chemin prendre à droite. Continuer sur 1km.
- 15 Prendre le chemin à gauche, à l'embranchement, à côté du Moulin de Payré. Au bout du chemin tourner à droite et passer sous le pont de l'autoroute.
- 16 Puis à droite, traverser le champ qui mène à la passerelle de Jarnezay.
- 17 Passer sur la passerelle, au bout du chemin à droite direction Curzay.
- 18 Prendre sous le pont de l'autoroute, et continuer tout droit sur la route.
- 19 Après le parc du château prendre le chemin à droite longeant le bois de Saint Pierre, avancer, puis prendre le sentier des « Erigères du bas » sur la gauche.
- 20 Au bout du sentier, continuer tout droit pour arriver place de l'église.



# Circuit D

Circuit de la Forêt  
4,5 kms 1h30 balises



● **Départ du parking, place de l'église Saint-Martin.**



- 1 Passer devant le Musée du Vitrail et continuer vers la place de la Mairie. Emprunter le GR 364 sur la gauche et descendre les marches. 2 Puis, longer la Vonne sur le petit sentier.
- 3 Puis tourner à gauche pour déboucher sur une route.
- 4 Prendre à droite sur la route en direction de Lombardie. Franchir la Vonne (calvaire, ancienne carrière). 5 Poursuivre la route tout droit direction Le Margat.
- 6 Tourner à droite sur le chemin. 7 Tourner à droite sur le chemin en direction de la forêt.
- 8 Prendre la route et tourner à droite sur la D140 en direction de Curzay.
- 9 Tourner légèrement à droite toujours sur la D140. Un peu plus loin, sur votre droite vous pourrez observer un petit lavoir.
- 10 Traverser le pont romain pour rejoindre la place de l'église.

# Respecter l'environnement : de manière éco-responsable

*La nature n'est pas qu'un simple lieu de détente pour l'Homme. Elle est avant tout l'habitat naturel d'innombrables plantes et animaux. Afin qu'un écosystème aussi sensible ne soit pas perturbé, il est important de la protéger et de respecter sa faune et sa flore.*

## 6 RÉGLES À CONNAÎTRE AVANT DE PARTIR EN BALADE



**1 Tes déchets tu jetteras** : Lorsqu'on part en rando, il faut toujours prévoir un sac pour ramener ses déchets. Et mieux : ne pas hésiter à ramasser ceux que l'on croise pendant la balade.



**2 Le sentier balisé tu suivras** : Il arrive souvent que les sentiers longent des terrains privés. Alors, n'y entrez pas, suivez les chemins délimités par les balisages et prenez soin des lieux,



**3 Les fruits tu ne cueilleras pas** : C'est très agréable, mais c'est ce qui permet à des agriculteurs de gagner leur vie. Par respect pour leur travail, on ne cueille pas les fruits et on ne touche pas aux cultures.



**4 La vie sauvage tu respecteras** : Quand vous marchez au milieu de la nature, vous entrez dans l'univers des animaux sauvages et des plantes. Laissez-les vivre paisiblement. N'emportez pas de plantes ni d'animaux.



**5 Ton chien tu surveilleras** : soyez très vigilant, ne le laissez pas trop s'éloigner ! Votre chien n'est pas habitué aux animaux sauvages, il risque de les effrayer ou de perturber leur reproduction.



**6 Le feu tu éviteras** : Ne prenez pas le risque de faire démarrer un feu : cigarettes, briquet, barbecue... Ce sont de grands dangers, d'autant plus en été lorsque la végétation est sèche. Ils sont à proscrire.



....ET...

**BONNE BALADE !!!**

